

Chers parents, chers élèves,

Votre enfant ou vous-mêmes souhaitez vous réinscrire à un (ou plusieurs) cours de danse au sein de notre école. Vous trouverez ci-dessous toutes les explications concernant les inscriptions pour l'année 2013-2014.

Notez-le déjà, les cours reprendront la semaine du 16 septembre 2013, sauf pour Dangolsheim où le lundi 16 septembre la salle est occupée par le don du sang et les cours démarreront le mardi 17 septembre.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en nous fournissant :

1. la somme de 20 € pour les frais d'inscription (assurance + frais de dossier, ainsi qu'un **stage gratuit** au sein de notre association pour l'élève ou un membre de sa famille).
2. le bulletin d'inscription dûment complété.
3. la cotisation des cours pour l'année entière selon les modalités suivantes :
 - 1 chèque du montant annuel *OU* 3 chèques encaissés au début de chaque trimestre à l'ordre de l'Association L'Art Change;
4. un certificat médical d'aptitude à la danse (à remettre au plus tard à la rentrée).



Les places dans nos cours sont limitées et les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Nous vous serions donc reconnaissants de vous inscrire dès maintenant afin de ne pas surcharger les groupes !

Les anciens élèves ont priorité sur les nouveaux jusqu'au 10 juillet.

Les professeurs, les membres de l'Association l'Art Change

Bulletin d'inscription (Année Scolaire 2013-2014)

A retourner à : Association Art Change, 1 route de Balbronn, 67310 Bergbieten

Nom de l'élève : Prénom :

Date de naissance : Tél: Portable :

E-mail :@

Adresse complète

Cours suivi(s) - Jour : - Heure - Lieu :

- Jour : - Heure - Lieu :

- Jour : - Heure - Lieu :

En signant ce bulletin d'inscription, je reconnais accepter le règlement intérieur de l'association et que mon image puisse être utilisée.

- Date :

- Signature :

Ci-joint 20 € d'inscription.

Chèque

Espèces

Ci-joint le règlement annuel.

3 Chèques

1 Chèque

Espèces

Ci-joint un certificat médical.

DOSSIER COMPLET

Association L'Art Change

Adresse pour les inscriptions : Association Art Change 1 route de Balbronn 67310 Bergbieten
Mobile : 06.80.13.28.69 E-mail : artchange@club-internet.fr / Site internet : www.artchange.fr

Horaires 2013-2014 Cours de Danse.

Dinsheim sur Bruche – Salle des fêtes

Lundi

Professeur : **Bernard THIRY**

16h45-17h45: Eveil (4-6 ans - Maternelles)

17h50-18h50: Ados I (12-14 ans – 5^e/4^e)

19h00-20h15: Modern Intermédiaires Ados/Adultes
(Ados à partir de 17ans)

Mercredi

Professeur : **Elisabeth THIRY-QUIN**

09h45-10h45: Eveil (4-6 ans - Maternelles)

10h50-11h50: Initiation (6-8 ans - CP/CE1)

Professeur : **Bernard THIRY**

14h30-15h30: Initiation (6-8 ans – CP/CE1)

15h35-16h35: Modern I (8-10 ans – CE2/CM1)

16h40-17h40: Modern II (10-12 ans – CM2/6^e)

17h45-19h00: Contemporain Ados (à partir de 12 ans)

19h05-20h20: Contemporain Adultes

20h30-21h45: Modern Intermédiaires Adultes

Professeur: **Yves ROUSSEL**

19h30-20h30: Claquettes intermédiaires

20h30-21h30: Claquettes avancés

Jeudi

Professeur : **Elisabeth THIRY-QUIN**

17h00-18h00: Classique II (10-12 ans – CM1/CM2)

18h05-19h05: Modern Ados II (14-18 ans)

19h05-20h20: Modern Avancés Ados/Adultes
(Ados à partir de 17 ans)

Vendredi

Professeur : **Elisabeth THIRY-QUIN**

16h45-17h45: Classique I (8-10 ans – CE2/CM1)

17h45-19h15: Classique III (de la 6^e à la 3^e)

Molsheim

–Salle du Métamorphose

Mardi

Professeur : **Bernard THIRY**

17h00-18h00: Modern I (8-10 ans – CE2/CM1)

18h05-19h05: Modern II (10-13 ans – CM2/6^e/5^e)

19h10-20h10: Modern Ados (13-18 ans)

20h15-21h30: Modern Avancés Ados/Adultes
(Ados à partir de 17 ans)

Dangolsheim

– Centre Culturel

Lundi

Professeur : **Elisabeth THIRY-QUIN**

17h00-18h00: Initiation (6-8 ans – CP/CE1)

18h00-19h00: Modern I (8-10 ans – CE2/CM1)

19h00-20h30: Classique Ados-Adultes Avancés

20h30-22h00: Classique Ados-Adultes Intermédiaires

Mardi

Professeur : **Elisabeth THIRY-QUIN**

17h00-18h00: Eveil (4-6 ans - Maternelles)

18h00-19h00: Modern II (10-13 ans – CM2/6^e/5^e)

19h00-20h00: Modern Ados (13-18 ans)

20h00-21h15: Modern Débutants Adultes

Dinsheim sur Bruche

– Salle des fêtes (Salle de Judo)

Cours de La méthode Pilates

Vendredi

Professeur : **Olivia CALLEGHER**

17h45-19h00: Pilates Ados – Adultes Débutants/initiés

19h00-20h15: Pilates Ados – Adultes Débutants

20h15-21h30: Pilates Ados – Adultes Initiés

TARIFS – Année 2013-2014

- Inscription annuelle + 1 stage : 20 € par élève

Tarifs A : durée du cours 1 heure

- 1 cours/semaine	:	171 €/an ou 3x57 €
- 2 cours/semaine ou 2 enfants	:	297 €/an ou 3x99 €
- 3 cours/semaine ou 3 enfants	:	426 €/an ou 3x142 €
- 4 cours/semaine ou 4 enfants	:	546 €/an ou 3x183 €
- 5 cours/semaine ou 5 enfants	:	648 €/an ou 3x216 €

Tarif B : durée du cours 1h15 ou 1h30

1 cours/semaine :	198 €/an ou 3x66 €
2 cours/semaine :	345 €/an ou 3x115 €
3 cours/semaine :	495 €/an ou 3x165 €
4 cours/semaine :	636 €/an ou 3x212 €

Tarif A + Tarif B

1 cours tarif A + 1 cours tarif B :	321 €/an ou 3x107 €
2 cours tarif A + 1 cours tarif B :	450 €/an ou 3x150 €
3 cours tarif A + 1 cours tarif B :	570 €/an ou 3x190 €
1 cours tarif A + 2 cours tarif B :	474 €/an ou 3x160 €
2 cours tarif A + 2 cours tarif B :	594 €/an ou 3x198 €
1 cours tarif A + 3 cours tarif B :	615 €/an ou 3x205 €
2 cours tarif A + 3 cours tarif B :	714 €/an ou 3x238 €

Tarif Spécial forfait 3 cours : classique+contemporain+modern

411 €/an ou 3x137 €

Lors du paiement, n'oubliez pas d'indiquer les nom et prénom de l'élève au dos du chèque.

ASSOCIATION L'ART CHANGE

Siège Social : 10, rue du Canal 67190 DINSHEIM/BRUCHE
Mobile : 06.80.13.28.69 E-mail : artchange@club-internet.fr
Site internet : www.artchange.fr

Règlement intérieur

Modalités d'inscription

Pour être acceptée, toute demande d'inscription doit être COMPLETE et comporter :

- le bulletin d'inscription dûment complété au nom de l'élève ;
- un chèque de 20€ pour les frais d'inscription (assurance + frais de dossier + un stage gratuit).
Ce montant peut être réglé en espèces ;
- le paiement ANNUEL des cours (voir § « modalités de paiement ») ;
- un certificat médical d'aptitude à la danse ;

Si tous ces documents ne sont pas fournis au moment de l'inscription, l'élève concerné se verra inscrit sur liste d'attente au risque de ne plus avoir de place dans le cours.

Modalités de paiement

Lors de l'inscription, l'année ENTIERE est due.

L'élève s'engage à poursuivre les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Toute demande de remboursement autre que pour raison médicale sera examinée au cas par cas par les membres du comité et sera soumis à leur accord.

Le paiement peut se faire sous 2 formes :

- 1 chèque du montant annuel ;
- 3 chèques qui seront encaissés chacun en début de trimestre ;

Ces diverses modalités constituent une facilité offerte par l'association l'Art Change pour permettre un paiement échelonné à ceux qui le souhaitent. Elles ne sont en aucun cas un moyen pour l'association de vous rembourser plus facilement !

En outre, nous vous demandons d'indiquer au dos de chaque chèque les nom et prénom de la personne que vous inscrivez.

Présence aux cours

Tout élève inscrit s'engage à être présent à CHAQUE cours, sauf cas de force majeure.

Si une absence est connue à l'avance, l'élève doit prévenir son professeur ou téléphoner au numéro de l'Association.

Une liste de présence est tenue par le professeur, et en cas d'absences répétées non justifiées, l'association prendra contact avec la famille.

Comportement pendant les cours

Une attitude correcte est demandée aux élèves : respect du professeur, des autres élèves et du matériel mis à leur disposition (y compris les locaux).

Les chewing-gum et bonbons sont interdits.

L'association l'Art Change se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout élève dont le comportement perturberait le cours et empêcherait son bon déroulement.

Responsabilité du professeur

Le professeur est RESPONSABLE de ses élèves pendant toute la durée du cours.

Avant le début du cours et dès sa fin, LES PARENTS SONT SEULS ET UNIQUES RESPONSABLES.
Le professeur ne pourrait donc en aucun cas être tenu pour responsable de quelque incident que ce soit, qui se produirait EN DEHORS de son temps de cours.

Assurance

L'association l'Art Change est couverte par une assurance « Responsabilité civile groupements sportifs » souscrite auprès du Crédit Mutuel.

Toutefois, nous vous conseillons, pour être protégé en cas d'accident, de souscrire de votre côté :

- une assurance extra-scolaire, pour les enfants ;
- une assurance complément de ressources ou assurance prévoyance, pour les adultes.

Tenue et coiffure

Les cours de danse nécessitent une tenue de sport confortable :

-un collant, caleçon, short ou jogging ;

-un tee-shirt ou une brassière ;

-aux pieds : pour avoir une meilleure perception des mouvements, vous pourrez rester pieds nus, en chaussettes ou éventuellement vous munir d'une paire de chaussons de danse.

-Pour la danse classique, prévoir un collant, un justaucorps et une paire de ½ pointes.

Les pantalons de ville tout comme les patins de gymnastique sont INTERDITS.

Tous les élèves portant les cheveux longs doivent les tenir ATTACHES.

Le professeur a toute liberté de refuser à son cours un élève n'étant pas en tenue de danse ou n'ayant pas les cheveux attachés.

Déroulement des cours

Les cours sont alignés sur les périodes scolaires. Le tarif annuel est calculé sur une base de 30 cours. Les cours démarrent la semaine du 19 septembre.

Pendant les congés scolaires il n'y a pas de cours.

Les cours ont lieu portes fermées. Les parents qui accompagnent ou viennent chercher des élèves NE SONT PAS AUTORISÉS à entrer TANT QUE LE COURS N'EST PAS TERMINE.

Les années paires, un spectacle de fin d'année est présenté. Il peut donner lieu à des répétitions supplémentaires. Les élèves doivent être présents aux convocations de leur professeur.

Absence d'un professeur

En cas d'absence d'un professeur, les élèves sont prévenus par téléphone ou par tract, et si c'est une impossibilité de dernière minute par affichage à la salle.

En cas d'absence prolongée d'un professeur, l'association l'Art Change s'engage à faire le maximum pour assurer son remplacement et maintenir les cours.

Photos et vidéo

L'école de danse est autorisée à utiliser l'image de ses adhérents dans le cadre des activités de promotion de celle-ci.

En vous inscrivant vous acceptez notre règlement et le respectez.

Merci

Les membres de l'Association L'Art Change
